



**Ce document doit encore faire l'objet
d'une décision du Conseil communal
le 15 ou 22 juin 2023**

**RAPPORT N° 11/2023
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Gestion et comptes 2022
de la Communauté Intercommunale d'équipements du
Haut-Léman (CIEHL)**

**RAPPORT DE LA COMMISSION INTERCOMMUNALES DE GESTION
CHARGÉE DE L'EXAMEN DES COMPTES DE LA CIEHL POUR L'EXERCICE 2022**

Mesdames et Messieurs les Président·e·s,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La Commission intercommunale de gestion de la CIEHL s'est réunie le jeudi 4 mai 2023, à Blonay – Saint-Légier, et a examiné avec attention les comptes ainsi que le rapport d'activités de l'exercice 2022 de la CIEHL.

La membres et membres suppléant·e·s suivant·e·s étaient présent·e·s et constituent la commission :

Blonay - Saint-Légier	Christian Pascale Jacqueline	Ferrari Yoakim Wassenberg	<i>(suppléante)</i>
Chardonne	Louis-Noé Bernard	Burnat Groves	<i>(suppléant)</i>
Corseaux	Patricia Jacques	Gremion Marmier	
Corsier	Carvi	Stucki	
Jongny	Harry Denise	Roth Yezid	
Montreux	Carole Yanick	Clavadetscher Hess	
La Tour-de-Peilz	Margaux Myriam	Dubuis Michel	
Vevey	Jérôme Diane	Christen Von Gunten	
Veytaux	Natalia Marco	Martino Strebel	

Les personnes suivantes sont excusées :

Blonay - Saint-Légier	Mirta	Olgianti Pelet	<i>(suppléante)</i>
Chardonne	Marc	Payot	
Corseaux	Frankie	Deloy Trüb	<i>(suppléante)</i>
Corsier	Ezekiel Martin	Bürki Eichenberger	<i>(suppléant)</i>
Jongny	Julien	Pillard	<i>(suppléant)</i>
Montreux	Ania	Hofer	<i>(suppléante)</i>
La Tour-de-Peilz	Heraclès	Dellas	<i>(suppléant)</i>
Vevey	Jean-Marc	Roduit	<i>(suppléant)</i>
Veytaux	Stefania-Gabriela	Dinklage	<i>(suppléante)</i>

ORDRE DU JOUR

1. Accueil
 2. Liste de présences
 3. Préavis relatif aux comptes 2022, comptes 2022 et rapport d'activités
 4. Présidence / rédaction du rapport 2023-2024
 5. Divers
 6. Prochaine séance
-

1. ACCUEIL

M. Bovay, président du Conseil administratif (CA) de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL) pour l'année 2022-2023 et syndic de Blonay – Saint-Légier, souhaite la bienvenue aux membres et membres suppléant·e·s de la Commission de gestion, ainsi qu'à Mmes Laurence Meyer de Stadelhofen, cheffe de service *ad interim*, et Isabelle Chaudet, adjointe, du Service des affaires intercommunales de la Riviera (SAI) et à M. Emanuele Ferrara, adjoint du Service des finances de la Ville de Vevey.

Il excuse l'absence de Mme Rossier, cheffe de service du SAI et transmet la parole à Mme Yoakim, qui présidera la séance et assumera le rôle de secrétaire, M. Ferrari, président de séance, étant annoncé avec du retard.

Un apéritif, offert par la municipalité de Blonay – Saint-Légier, clôturera cette rencontre.

2. LISTE DE PRÉSENCES

Mme Yoakim procède à l'appel des membres, Mme Denise Yezid est annoncée avec du retard. L'ordre du jour ne suscitant pas de remarque, il est suivi tel que prévu.

3. PRÉAVIS RELATIF AUX COMPTES 2022, COMPTES 2022 ET RAPPORT D'ACTIVITÉS

M. Bovay explique que l'année 2022 a été calme pour la CIEHL, avec comme prévu la réserve constituée pour contribuer aux travaux de rénovation du 2m2c de Montreux. Il n'y a pas eu d'autre demande de soutien adressée à la CIEHL.

Plusieurs questions sont soulevées par des membres de l'assemblée, tant concernant les comptes 2022 que le fonctionnement de la CIEHL. Elles amènent les réponses suivantes :

- Les frais bancaires sont plus importants en 2022 qu'en 2021, en raison des intérêts négatifs en cours jusqu'en septembre passé. Depuis octobre 2022, il n'y a plus d'intérêt négatif.
- Les frais de gestion et d'administration de la CIEHL ont baissé en 2022, par rapport à ceux de 2021, année qui avait nécessité plus de travail en raison du préavis élaboré en vue de la participation financière de la CIEHL aux travaux de rénovation du 2m2c et aux contraintes induites par la crise sanitaire (multiplication de séances en effectifs réduits notamment). Les frais de gestion et d'administration de la CIEHL sont établis sur une base forfaitaire, qui varie pour tenir compte des prestations effectives.
- La CIEHL peut participer au financement d'équipements sportifs pour autant que dits équipements présentent un intérêt public régional et que les montants demandés n'excèdent pas les fonds disponibles. Pour des projets régionaux nécessitant des financements plus importants, comme cela avait été par exemple le cas du complexe sportif de la Saussaz, il

est nécessaire de passer par un préavis spécifique, à adopter par l'ensemble des conseils communaux concernés.

- Il est rappelé que le fonds de la CIEHL est plafonné et qu'il ne peut dépasser CHF 3.5 millions.
- Il n'y a pas de lien entre la CIEHL et l'actuel projet d'Agglomération Rivelac, contrairement au précédent projet de 2011 auquel la CIEHL avait contribué financièrement.
- Le montant de la contribution de la CIEHL à la rénovation du 2m2c est de CHF 3 millions, tel que voté par tous les législatifs des communes de la Riviera. Le coût total prévu des travaux de rénovation est de CHF 78 millions. Il est en outre indiqué en séance que le Conseil communal de Montreux a voté un budget supplémentaire de CHF 5 millions, en plus des CHF 21 millions investis par la Commune dans la rénovation du 2m2c, afin d'anticiper les effets possibles de l'inflation sur le coût des travaux. Dits travaux doivent débuter cet été, après la tenue du Montreux Jazz Festival.

A l'issue de la discussion, le président passe au vote.

C'est à l'unanimité, moins une abstention, que le préavis relatif à la gestion et les comptes 2022 de la CIEHL sont adoptés.

4. PRÉSIDENTE / RÉDACTION DU RAPPORT 2023-2024

Il est rappelé qu'à partir du 1^{er} juillet 2023 et pour l'année législative 2023-2024, les commissaires de la commune de Corseaux assureront la présidence et le rapport.

5. DIVERS

Néant.

6. PROCHAINE SÉANCE

La prochaine séance de la Commission intercommunale de gestion relative à l'examen du budget de la CIEHL pour l'exercice 2024 est fixée le **jeudi 2 novembre 2023, à 18h30, à Corseaux (lieu à déterminer)**.

CONCLUSIONS

En conclusion de ce qui précède, c'est à l'unanimité, moins une abstention, que la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL vous propose, Mesdames et Messieurs les Président·e·s, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers :

- **d'adopter le préavis relatif à la gestion et les comptes 2022 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)**

Au nom de la Commission intercommunale de gestion de la CIEHL

Le président :
Christian Ferrari

La secrétaire :
Pascale Yoakim